

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

**Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 6 juillet 2015 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.**

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron et Raymond Côté, Stéphane Robidas et madame Josiane Perron.

Madame Julie Brousseau, directrice générale est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

**2015-07-107 ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 13.7.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Constatation de régularité et de quorum**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour \***
- 4. Approbation des procès-verbaux**
  - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 2015 \*
  - 4.2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2015 \*
- 5. 1ere période de question du public**
- 6. Correspondance \***
  - 6.1. Min Séc publique Sondage au sujet de la clause « grand-père »
  - 6.2. André Bellavance Prog Nouv Horizons pour les aînés
  - 6.3. Robert Poëti, MTQ Confirmation PAERRL 2015
  - 6.4. François Bonardel Entente sur le Fonds Chantier Canada-Québec
  - 6.5. Cour municipale Remise mensuelle Avril 2015
  - 6.6. MRC Val-St-François Avis public Assemblée de consultation Règ 2015-01
  - 6.7. MRC Val-St-François Avis public Assemblée de consultation Règ 2015-02
  - 6.8. MRC Val-St-François Avis public – Dépôt du Rapport financier 2014
  - 6.9. Ville de Windsor Résolution Mandat RCGT pour adhésion à la Régie incendie
  - 6.10. Marché municipal Gestion des installations sanitaire des résidences isolées
  - 6.11. SAM Conférences 2015
  - 6.12. AVIZO Norme comptable sur le passif des sites contaminés
  - 6.13. Journées de la Culture Participer au 19e Journées de la culture du 25-27 sept 2015
  - 6.14. ASCQ Préparez-vous à la Grande Secousse du Québec – 15 oct.
- 7. Finance**
  - 7.1. Autorisation des comptes \*
- 8. Règlementation**
  - 8.1. Refinancement du règlement d'emprunt 2009-3 \*
  - 8.2. Règlement 2015-1 Frais exigibles \*
  - 8.3. Règlement 2015-2 Règlement de permis et certificat \*
- 9. Administration**
  - 9.1. Fermeture du bureau pour la période des vacances de la construction \*
- 10. Loisirs**
  - 10.1. Sable de Volleyball \*
- 11. Urbanisme**
  - 11.1. Rapport du mois de Juin de l'Officière en bâtiment, environnement et agraire
- 12. Voirie**
  - 12.1. Système pluvial Rang 10 – Demande de participation financière \*
  - 12.2. Liste des travaux de voirie 2015 \*
  - 12.3. Travaux de ponceau pour déplacer les boîtes postales du développement St-Gabriel\*
  - 12.4. Soumissions pour remplacement interrupteurs et mats – garage et terrain de balle \*
  - 12.5. Demande à Hydro-Québec pour déplacer poteau – Coin Marcotte et Route 249 \*
  - 12.6. Demande à Bell Canada pour retirer le câble enfoui dans l'emprise du chemin Rg 11\*

- 12.7. Vente du pick up Ford F150 2006 \*
- 12.8. Vente du Camion 10 roues Mack 1995 \*
- 13. Affaires nouvelles et suivi**
  - 13.1. Appui concernant le règlement d'emprunt 07-2015 de la Régie incendie \*
  - 13.2. Appui pour la signature d'un nouveau Pacte fiscal \*
  - 13.3. Adresse courriel du maire \*
  - 13.4. Demande de permis relative au Tour cycliste Frédérick Duguay 2015 \*
  - 13.5. Demande de contribution au projet de cablo-distribution du Rang 12 \*
  - 13.6. Appui à la gestion de l'offre pour les producteurs agricoles \*
  - 13.7. Appui à la demande de prolongement de projet de câblodistribution du Rang 12 \*
- 14. Rapport des Comités**
  - 14.1. Régie Incendie
  - 14.2. Loisirs
  - 14.3. Environnement
  - 14.4. Trans-Appel
  - 14.5. Urbanisme
  - 14.6. Mairie
- 15. 2e période de question du public**
- 16. Levée de l'assemblée**

## **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **2015-07-108 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1er JUIN 2015**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Robidas, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 2015 soit adopté tel que présenté.

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2015**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2015 soit adopté tel que présenté.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun citoyen présent ne demande la parole durant la période de questions.

## **CORRESPONDANCE**

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires. Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par le conseiller Sylvain Côté.

### **2015-07-109 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER**

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis avant, la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés tel que suivants.

## SALAIRES

Les chèques salaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2015  
représentent un total de 19 852.04\$.

### INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE JUIN 2015

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Description	Montant
201500300			2015-06-05	964	TELUS		13,82 \$
201500289			2015-06-10	28	HYDRO-QUEBEC		735,42 \$
201500290			2015-06-10	28	HYDRO-QUEBEC		1 048,69 \$
201500291			2015-06-10	68	RECEVEUR GENERAL		1 126,04 \$
201500292			2015-06-10	67	MINISTRE DU REVENU		2 936,52 \$
201500293			2015-06-10	745	FIDUCIE DESJARDINS		911,95 \$
201500294 (I)			2015-06-10	8	CARRA		423,83 \$
201500295			2015-06-17	28	HYDRO-QUEBEC		710,23 \$
201500296			2015-06-17	4	Bell Canada		173,11 \$
201500297			2015-06-17	28	HYDRO-QUEBEC		112,62 \$
201500299			2015-06-25	723	AXION		80,37 \$
201500302			2015-06-25	494	VISA DESJARDINS		89,97 \$
201500303 (I)	4878		2015-06-26	894	PITNEY BOWES		281,51 \$
201500304 (I)			2015-07-03	68	RECEVEUR GENERAL		1 835,64 \$
201500305 (I)			2015-07-03	67	MINISTRE DU REVENU		4 683,78 \$
201500306 (I)			2015-07-03	745	FIDUCIE DESJARDINS		1 281,29 \$
201500307 (I)			2015-07-03	8	CARRA		423,83 \$
201500298			2015-05-28	67	MINISTRE DU REVENU		361,46 \$

**Total des chèques émis**

**17 230,08 \$**

### COMPTES À PAYER EN DATE DU 6 JUILLET 2015

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Description	Montant
201500308 (I)	4911		2015-07-07	14	COOP DES CANTONS		1 071,53 \$
201500309 (I)	4912		2015-07-07	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		79,97 \$
201500310 (I)	4913		2015-07-07	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT		458,61 \$
201500311 (I)	4914		2015-07-07	34	JOURNAL L'ETINCELLE		143,72 \$
201500312 (I)	4915		2015-07-07	35	LOCATION WINDSOR INC.		37,25 \$
201500313 (I)	4916		2015-07-07	39	RÉGIE INTERMUNICIPALE		91 329,30 \$
201500314 (I)	4917		2015-07-07	41	MRC LE VAL-SAINT-		267,50 \$
201500315 (I)	4918		2015-07-07	42	EXCAVATION J.G. NAULT INC.		2 238,57 \$
201500316 (I)	4919		2015-07-07	60	PIECES D'AUTO BILODEAU		568,86 \$
201500317 (I)	4920		2015-07-07	62	VILLE DE WINDSOR		68,99 \$
201500318 (I)	4921		2015-07-07	66	QUINCAILLERIE WINDSOR		26,77 \$
201500319 (I)	4922		2015-07-07	78	SINTRA INC		2 846,95 \$
201500320 (I)	4923		2015-07-07	81	DISTRIBUTION J.M. BERGERON		83,48 \$
201500321 (I)	4924		2015-07-07	119	FESTIVAL DU PAPIER DE		500,00 \$
201500322 (I)	4925		2015-07-07	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC		1 672,74 \$
201500323 (I)	4926		2015-07-07	321	J.U. HOULE LTEE		179,36 \$
201500324 (I)	4927		2015-07-07	579	SPA DE L'ESTRIE		2 187,70 \$
201500325 (I)	4928		2015-07-07	611	LETTREGE WINDSOR		166,71 \$
201500326 (I)	4929		2015-07-07	638	FONDS D'INFORMATION		88,00 \$
201500327 (I)	4930		2015-07-07	645	LES CONSTRUCTIONS		5 841,17 \$
201500328 (I)	4931		2015-07-07	678	SANI ESTRIE INC		8 904,94 \$
201500329 (I)	4932		2015-07-07	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC		995,68 \$
201500330 (I)	4933		2015-07-07	737	SUPERIEUR BUREAUTIQUE		190,27 \$
201500331 (I)	4934		2015-07-07	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		424,69 \$
201500332 (I)	4935		2015-07-07	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION		715,99 \$
201500333 (I)	4936		2015-07-07	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL		133,38 \$
201500334 (I)	4937		2015-07-07	815	COTE STEPHANE		231,59 \$
201500335 (I)	4938		2015-07-07	843	Excav. Remorquage Michel		776,08 \$
201500336 (I)	4939		2015-07-07	850	LEMAY MARIE-JOSÉE		1 065,00 \$
201500337 (I)	4940		2015-07-07	876	SINTO INC		442,94 \$
201500338 (I)	4941		2015-07-07	917	FINANCIÈRE BANQUE		6 206,55 \$
201500339 (I)	4942		2015-07-07	929	Atelier Lavoie 9246-2720		164,56 \$
201500340 (I)	4943		2015-07-07	962	Excavation R. Toulouse & Fils		2 086,07 \$
201500341 (I)	4944		2015-07-07	990	BROUSSEAU, JULIE		207,36 \$
201500342 (I)	4945		2015-07-07	1004	DISTRIBUTION JPG		418,17 \$
201500343 (I)	4946		2015-07-07	1070	SANIKURE		1 075,53 \$
201500344 (I)	4947		2015-07-07	1107	DONLOX,(1993) Inc.		1 667,14 \$
201500345 (I)	4948		2015-07-07	1108	De fil en image, Broderies person.		222,54 \$

**Total des chèques émis**

**135 785,66 \$**

## 2015-07-110 REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2009-3

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité de Val-Joli accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 13 juillet 2015 au montant de 321 200 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 2009-3. Ce billet est émis au prix de 98.533 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaire préautorisé à celui-ci;

42 000\$	1.75 %	13 juillet 2016
43 000\$	1.90 %	13 juillet 2017
44 100\$	2.00 %	13 juillet 2018
45 400\$	2.10 %	13 juillet 2019
146 700\$	2.25 %	13 juillet 2020

**QUE** les frais de refinancement de 4 712\$ soient facturés aux utilisateurs du système d'aqueduc et d'égout de la Route 143 pour lequel le règlement d'emprunt a été autorisé à la base;

## 201507-110.1 REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2009-3

**ATTENDU QUE** conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Val-Joli souhaite emprunter par billet un montant total de 321 200 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
2009-3	133 200 \$
2009-3	188 000 \$

**ATTENDU QU'** à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Gilles Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'** un emprunt par billet au montant de 321 200 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2009-3 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire Rolland Camiré et la directrice générale et secrétaire-trésorière Julie Brousseau;

**QUE** les billets soient datés du 13 juillet 2015;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	42 000 \$
2017	43 000 \$
2018	44 100 \$
2019	45 400 \$
2020	46 600 \$(à payer en 2020)
2020	100 100 \$ (à renouveler)

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Val-Joli émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 13 juillet 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 2009-3, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

#### **2015-07-111 PROJET DE RÈGLEMENT 2015-1 – FRAIS EXIGIBLES**

**ATTENDU QUE** la Loi sur les compétences municipales (L.Q. chapitre 6) [ci-après citées L.C.M.] est entrée en vigueur le 1er janvier 2006;

**ATTENDU LE** Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels et Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1, a. 11, 85 et 155);

**ATTENDU QU'** avis de motion a été donné le 1er juin dernier par le conseiller Philippe Verly

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents que le projet de règlement numéro 2015-1 soit adopté.

#### **2015-07-112 PROJET DE RÈGLEMENT 2015-2 – FRAIS EXIGIBLES**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de permis et certificats et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 119 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents

**QUE** soit adopté le règlement numéro 2015-2, conformément aux dispositions de l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

**2015-07-113 FERMETURE DU BUREAU POUR LA PÉRIODE DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a toujours, dans le passé, fermée durant la période des vacances de la construction;

**ATTENDU QUE** les employés seront présents au bureau, que les citoyens seront reçus mais que les appels téléphoniques seront transférés sur la boîte vocale et que les messages pris 2 fois par jour;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser la fermeture du bureau municipal aux conditions énumérées plus haut.

**2015-07-114 SABLE DE VOLLEYBALL**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli souhaite remplacer le sable du terrain de Volleyball au Parc des Loisirs;

**ATTENDU QU'** il a été suggéré de prendre le même fournisseur que l'école Le Tournesol;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyée par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à tenter d'obtenir l'information de la part de l'école Le Tournesol et d'ensuite passer la commande.

**RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE**

La directrice générale résume le compte-rendu de l'inspectrice en bâtiment et environnement pour le mois de juin 2015.

	2014	2015
Nombre de permis	27	27 (au 23 juin)
Valeur	733 500.00\$	1 242 300.00\$
Nouvelle construction de maison	2	3

**2015-07-115 SYSTÈME PLUVIAL RANG 10 – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DEVANT LE 516, RANG 10.**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a reçu une demande d'un citoyen afin de participer financièrement à l'achat d'un couvercle de bouche d'égout pluvial pour un montant de 289,00\$ plus taxes sur le

regard pluvial installé par le résident dans l'emprise du chemin.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de défrayer les coûts pour l'achat d'un couvercle de bouche d'égout pluvial devant le 516, Rang 10.

**2015-07-116 LISTE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2015**

**ATTENDU QUE** le responsable de voirie a donnée aux membres du conseil, ses recommandations de travaux de voirie à réaliser pour l'été 2015;

**ATTENDU QUE** les dépenses suggérées sont légèrement supérieures au budget prévu.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser les employés de voirie à réaliser la totalité des travaux suggérés.

D'utiliser les surplus budgétaires pour couvrir les frais supplémentaires.

**2015-07-117 TRAVAUX DE VOIRIE POUR DÉPLACER LES BOITES POSTALES DU DÉVELOPPEMENT ST-GABRIEL**

**ATTENDU QUE** Postes Canada a accepté de déplacer les boites postales communautaires qui avaient été temporairement installées dans le parc du secteur Saint-Gabriel;

**ATTENDU QU'** afin que Postes Canada déplacent les boites, la municipalité doit faire faire des travaux selon les plans approuvés par le responsable de Postes Canada, Christian St-Jacques et envoyer la facture à Postes Canada.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'aviser le responsable de voirie et de faire le suivi avec Postes Canada.

**2015-07-118 SOUMISSIONS POUR REMPLACEMENT INTERRUPTEURS ET MATS – GARAGE ET TERRAIN DE BALLE**

**ATTENDU QUE** FJS Électrique a fourni 2 soumissions distinctes pour remplacer un interrupteur dans le garage et les mats électriques au parc des Loisirs;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil souhaitent faire faire les travaux pour les mats;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser, le responsable de voirie à communiquer avec

FJS Électriques afin de faire modifier les mats au parc des Loisirs pour un montant de 1240,58\$.

**2015-07-119 DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC POUR DÉPLACER POTEAU – COIN MARCOTTE ET ROUTE 249**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli réalisera des travaux d'élargissement du chemin Marcotte afin d'améliorer l'accès lors de l'entretien hivernal;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli souhaite faire déplacer un poteau d'Hydro-Québec qui est trop près de la chaussée du chemin Marcotte;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents de faire une demande de service à Hydro-Québec.

**2015-07-120 DEMANDE À BELL CANADA POUR RETIRER LES CÂBLES ENFOUIS DANS L'EMPRISE DU RANG 11**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli doit réaliser des travaux majeurs de réfection en profondeur, de l'assise sur la section de gravier du Rang 11;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli ne souhaite pas faire affaires avec les services d'Info-Excavation qui délimite un périmètre approximatif autour des câbles enfouis ce qui demanderait beaucoup de temps lors de l'excavation dans ce dossier;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli, souhaite faire retirer le câblage souterrain enfoui en zig-zag sur la longueur du chemin et le faire installer sur les poteaux existants afin de permettre une réfection et un entretien futur plus accessible;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'aviser BELL CANADA.

**QUE** la municipalité ne souhaite pas faire affaires avec Info-Excavation et souhaite faire une demande directement à BELL CANADA afin de faire déplacer le câblage enfoui dans la section de gravier du Rang 11 de Val-Joli.

**2015-07-121 VENTE DU PICK UP FORD F150 2006**

**ATTENDU QUE** La municipalité de Val-Joli a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule de voirie;

**ATTENDU QUE** La municipalité de Val-Joli a demandé des offres écrites pour l'achat du pick up Ford F150 2006 et a reçu 5 soumissions;

- Pierre Mongrain 201.50\$
- Stéphane Côté 250.00\$
- Henriette Labonté 305.10\$



- Garage Robidas 559.00\$
- André Normand 600.50\$

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à contacter le plus haut soumissionnaire et prendre arrangement avec lui pour le transfert.

**2015-07-122 VENTE DU CAMION 10 ROUES MACK 1994**

**ATTENDU QUE** La municipalité de Val-Joli a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule de voirie;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à mettre le camion 10 roues Mack 1994 en vente sur le journal de la municipalité, le site Internet de la municipalité et sur le site Kijiji en demandant la meilleure offre. Elle conservera tous les prix jusqu'à la date limite et le conseil prendra la décision à une prochaine rencontre.

**2015-07-123 APPUI CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 07-2015 DE LA RÉGIE INCENDIE**

**ATTENDU QUE** la Régie incendie a budgétée, fait l'adjudication et s'apprête à faire de l'avant en ce qui a trait à un règlement d'emprunt pour l'acquisition d'appareils respiratoires autonomes;

**ATTENDU QUE** la Régie a envoyé une demande aux municipalités participantes afin de fournir une résolution d'appui concernant le règlement d'emprunt 07-2015 pour l'acquisition d'appareils respiratoires autonomes au coût de 160 375.00\$ plus les intérêts;

**ATTENDU QUE** la répartition sur 5 ans se fera comme suit :

- **Ville de Windsor 112 262.50\$**
- **Municipalité Val-Joli 48 112.50\$**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'appuyer la Régie incendie dans leur démarche pour l'approbation du règlement d'emprunt 07-2015 au montant de 160 375.00\$ auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et de confirmer notre participation de 9 622.50\$ plus les intérêts, par année, sur 5 ans.

**2015-07-124 APPUI À LA SIGNATURE D'UN NOUVEAU PACTE FISCAL**

**CONSIDÉRANT QUE** le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

- CONSIDÉRANT QUE** le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;
- CONSIDÉRANT QUE** nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;
- CONSIDÉRANT QUE** 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;
- CONSIDÉRANT QUE** quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;
- CONSIDÉRANT QUE** l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;
- CONSIDÉRANT QUE** les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;
- CONSIDÉRANT QU'** il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers

**D'APPUYER** la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

**DE DEMANDER** à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

**QUE** cette résolution soit transmise à : Philippe Couillard, premier ministre du Québec; à Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; à Pierre Paradis, ministre régional et à notre députée, Madame Karine Vallières.

#### **ADRESSE COURRIEL DU MAIRE**

Ce point est annulé

**2015-07-125 DEMANDE DE PERMIS RELATIVE AU TOUR CYCLISTE FRÉDÉRIK DUGUAY 2015**

Il est proposé par le conseiller SylvainCôté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser le Tour cycliste Frédérick Duguay 2015.

**DEMANDE DE CONTRIBUTION AU PROJET DE CABLO-DISTRIBUTION DU RANG 12**

Ce point est reporté à une prochaine réunion

**2015-07-126 APPUI À LA GESTION DE L'OFFRE POUR LES PRODUCTEURS AGRICOLES**

**ATTENDU QU'** il y a en Estrie, 548 entreprises laitières, 17 entreprises produisant de la volaille et 6 entreprises productrices d'œufs de consommation et que ces fermes représentent près du quart des fermes de l'Estrie et produisent la moitié des revenus agricoles de la région (300 M\$ de revenus pour ces 3 productions combinés, MAPAQ-Estrie 2013);

**ATTENDU QUE** l'agriculture occupe une grande étendue de notre territoire et que les revenus et les taxes qu'elle génère sont très significatifs;

**ATTENDU QUE** les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) ont cours actuellement entre le Canada et 11 autres pays;

**ATTENDU QU'** une entente est imminente et que les pressions sont fortes pour que le Canada ouvre plus grande ses portes pour les produits sous gestion de l'offre;

**ATTENDU QUE** malgré la promesse du gouvernement Canadian affirmant qu'il protégerait la gestion de l'offre avec ses trois piliers (contrôle des importations, planification de la production et prix aux producteurs) celui-ci a accordé, en 2013, plus de 17 700 tonnes de fromages à l'Europe dans l'Entente de l'AECG;

**ATTENDU QUE** le gouvernement nous parle déjà de compensations avant même la signature de l'entente du PTP, laissant présager qu'il pourrait accorder à nouveau des accès supplémentaire, affaiblissant une fois de plus un des trois piliers de la gestion de l'offre soit le contrôle des importations;

**ATTENDU QUE** le système canadien de gestion de l'offre est l'un des plus juste au monde, que le consommateur ne gagnerait rien advenant l'abolition de ce

système et que les entreprises agricoles seraient fragilisées voire même appelées à disparaître;

**ATTENDU QUE** les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas subventionnés puisque leurs prix sont fixés en fonction des coûts de production des fermes les plus performantes et que le producteur est payé de façon équitable;

**ATTENDU** l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques pour conserver la gestion de l'offre intégrale avec ses trois piliers sans accès supplémentaires à notre marché;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents et adopté

**QUE** la MRC du Val-Saint-François fasse appel au gouvernement fédéral, par le biais du premier ministre Stephen Harper, afin qu'il maintienne le système de gestion de l'offre dans son intégralité actuelle en n'accordant aucun accès supplémentaire à nos marchés sous gestion de l'offre dans le cadre du PTP.

#### **2015-07-127 SOUTIEN AU PROJET DE CÂBLO-DISTRIBUTION DU RANG 12**

**ATTENDU QUE** des citoyens du Rang 12 ont fait parvenir un dossier concernant une demande de prolongement du réseau de câblo-distribution dans le Rang 12;

**ATTENDU QU'** en 2015, l'accès à un service Internet de haute vitesse est capital pour les petites et moyennes entreprises;

**ATTENDU QUE** le service de câblo-distribution est déjà installé sur le Rang 12 et qu'environ 55 propriétés sur une distance de 3.3km restent à être desservies par le prolongement du réseau;

**ATTENDU QUE** 53 propriétaires ont signés une pétition, affirmant leur intention de s'abonner et ainsi payer pour 2 services et plus chez Cogeco;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et adopté à la majorité des conseillers présents

**DE** soutenir la demande des citoyens du Rang 12 puisque l'Internet représente maintenant un service essentiel pour les petites et moyennes entreprises et les travailleurs autonomes,

**DE** tenter de connaître les autres zones encore non-desservies afin de permettre aux citoyens de Val-Joli de bénéficier des mêmes services que les grands centres,

**ET QUE** cette résolution soit acheminée aux bureaux de la Députée Karine Vallières, de la MRC du Val-Saint-François et des différentes compagnies de fournisseurs Internet

## **RAPPORT DES COMITÉS**

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

- Régie Incendie
- Loisirs
- Environnement
- Trans-Appel
- Urbanisme
- Mairie

## **2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

Jonathan Lussier

- Panneau de circulation locale sur le Rang 10
- Balayage fait sur un côté du Rang 10 au printemps

Philippe Laplante

- Rechargement d'ardoise sur le Rang 9 par la municipalité de Saint-Claude

### **2015-07-128 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21h21.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 3 août 2015 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré  
Maire

Julie Brousseau  
directrice générale et  
secrétaire-trésorière

### **RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du 18 août 2015

Rolland Camiré, maire

